



**COMMUNE
DE SALVAGNAC**
81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18

Fax. 05.63.33.57.73

Courriel: mairie.salvagnac@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 juillet 2020

L'an deux mille vingt, jeudi 2 juillet à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis dans la salle Caraven Cachin sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : M. MIRAMOND Bernard, Mme BRUNWASSER Mireille, M. LECOMTE Olivier, Mme MASSAT Frédérique, M. BALARAN Roland, M. GERAUD Yves, Mme PRADIER Antoinette, M. CHANEZ Philippe, Mme CHEVALIER Virginie, M. LOGER Maxime, Mme ALBAULT EDWIGE, M. VILLARET Bernard, Mme AUBERTIN Sonia, M. ANCILOTTO François, Mme TORENTE Christelle (secrétaire mairie)

Absents : néant

Procurations : Mme ADDED Régine à Mme BRUNWASSER Mireille

Secrétaires de séance : Mme MASSAT Frédérique

PRÉALABLE

M. le Maire demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 juin 2020

Voté à l'unanimité

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (délégation permanente)

M. le maire lit le document officiel qui détaille les délégations faites au maire et aux adjoints au maire par le conseil municipal pour les situations qui le nécessitent.

Vote à l'unanimité

DÉLÉGATION DE LA FONCTION DU MAIRE AUX ADJOINTS

Vote à l'unanimité

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les recettes de la taxe foncière de la commune sur le bâti baisseront en 2020 en raison de la diminution des bases suite à la transformation d'entreprise (-63 258 euros).

Il est cependant proposé de n'augmenter aucune des 3 taxes (habitation, foncier bâti et non-bâti)

Les taux présentés sont inchangés depuis plus de 10 ans et ne bougeront pas cette année encore. Les bases à partir desquelles ils sont calculés, sont imposées par l'état. Elles sont les mêmes depuis presque 50 ans et mériteraient d'être revues et harmonisées.

La taxe d'habitation est vouée à disparaître et sera compensée par les dotations de l'état : **Taux de 2019 à 15,72**

Les taux sur la taxe foncière pour 2020 sont inchangés

Vote à l'unanimité

VOTE DES BUDGETS 2020 COMMUNE

Le budget est détaillé chapitre par chapitre au conseil par Mme BRUNWASSER Mireille.

Recettes de fonctionnement : 1 554 537,04 euros

Dépenses de fonctionnement : 1 554 537,04 euros

Recettes d'investissement : 1 094 801,11 euros

Dépenses d'investissement : 1 094 801,11 euros

Voté à l'unanimité

Vote des subventions aux associations salvagnacoises :

La commission de la vie associative s'est réunie le mercredi 1er juillet et présente sa proposition d'attributions. Cette année, il avait été demandé de tenir compte dans les demandes de subvention à la mairie, de la baisse des activités en raison de l'état d'urgence sanitaire. Certaines associations ont pu baisser leur demande ou l'annuler et la commission les en remercie. D'autres s'organisent pour maintenir leur activité et quelques-unes tentent de rattraper le temps suspendu. L'enveloppe votée dans le budget primitif est de 26 000 euros. Elle inclut la convention signée avec la Scène Nationale d'Albi.

Associations	Subvention 2019	Demande 2020	Proposition 2020
AMIS	500 €	500 €	500 €
Pompiers	500 €	500 €	500 €
Bibliothèque	350 €	350 €	350 €
Auto cross	1000 €	1500 €	1000 €
Places en fête	2000 €	2000 €	2000 €
Karavane	2000 €	1600 €	1600 €
Vox musica	4800 €	4800 €	4800 €
Lumen&co	1800 €	1800 €	1800 €
RTFC	1000 €	800 €	800 €
Scène Nationale d'Albi	-	3000 €	3000 €
Souvenir français	150 €	150 €	150 €
Accueil réfugiés Rabastinois	-	200 €	200 €
Totaux	14100 €	17200 €	16700 €

Vote à l'unanimité

BUDGET LOTISSEMENT

Mme Torente, secrétaire, expose le budget. Il est réalisé par le comptable du Trésor et ne peut être modifié.

Dépenses de fonctionnement : 647 972,19 euros

Recettes de fonctionnement : 647 972,19 euros

Dépenses d'investissement : 1 482 981,76 euros

Recettes d'investissement : 1 482 981,76 euros

Ce budget tient compte de la vente potentielle de trois lots dans l'année.

Vote à l'unanimité

TOUR DE TABLE

1/ Mme A. Pradier indique que la porte de l'église doit être repeinte. M. le maire prend note.

2/ Mme Brunwasser : le 3 juillet une institutrice amène sa classe visiter le village dans le cadre d'un projet pédagogique élaboré pendant le confinement (Découverte de son environnement de proximité). Les enfants seront accueillis par Y. Raymond pour la visite guidée de l'église Notre dame puis par R. Balaran qui jouera le rôle de conteur sur l'histoire des maisons emblématiques du village, sur ses souvenirs d'écoliers. Après une petite collation, les enfants seront reçus par M. le Maire à la mairie.

La commission scolaire se réunira entre le 15 et le 31 août pour travailler sur la rentrée.

3/ M. O. Lecomte : la compétence « entretien de terrains de sport » de la communauté d'agglomération risque de revenir aux communes

4/M. F. Ancilotto : demande des nouvelles de l'installation de la fibre car les besoins sont importants à la maison de retraite. M. le maire indique que les travaux ont été perturbés par le covid mais qu'ils avancent. La fibre alimentera toutes les maisons répertoriées sur la commune.

5/ M. B. Villaret se fait préciser qu'il n'y aura pas de fête du 14 juillet cette année.

6/ M. B. Miramond : un ferrailleur va venir démonter la bascule aux Barrières. L'échafaudage installé depuis plusieurs mois sur la voie publique contre le mur d'une maison près du jardin du Couvent va être déposé et stocké.

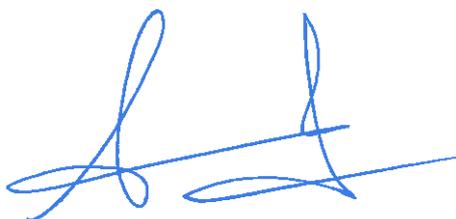
7/ M. M. Loger : Demande si un contrat a été signé avec l'association des commerçants du marché du mercredi soir. Mme F. Massat, référente marché, reprend le dossier avec M. O. Lecomte et M. B. Villaret. (Paiement de la place, délimitation des emplacements).

M. Loger s'investit dans la commission Travaux et aimerait poser plusieurs questions à l'architecte qui s'occupe des travaux du presbytère : ceci fera l'objet d'un rendez-vous en mairie.

8/ Mme S. Aubertin : peut dire qu'elle apprend déjà beaucoup en commissions

Prochaine réunion le 10 juillet pour la désignation des grands électeurs (Délégués : B. Miramond, M. Brunwasser, O. Le comte, Suppléants : F. Massat, R. Balaran, P. Chanez)

M. le Maire lève la séance à 23h30

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.